

*Les sections en caractères italiques indiquent au rédacteur les endroits du document devant être personnalisés.*

*Coordonnées de contact : Je m'appelle (donnez le nom sous lequel vous voulez être connu professionnellement). Vous pouvez me joindre à mon cabinet (indiquez votre adresse) ou par téléphone au (donnez votre numéro de téléphone professionnel).*

*Éducation et formation : Je suis diplômé(e) en hypnotisme ou hypnothérapie de (mentionner l'école ou le programme de formation ; préciser si l'école est habilitée par l'État). Je suis Membre Certifié de la National Guild of Hypnotists et je suis une formation annuelle continue pour maintenir mes connaissances à un haut niveau. Ici vous pouvez préciser votre diplôme si vous mentionnez un diplôme plus élevé lorsque vous offrez vos services au public. Si votre diplôme est accrédité, dites : «Mon diplôme le plus élevé est en [énoncer le domaine d'étude] et il est accrédité par un organisme reconnu par le Ministère de l'éducation américain.» Si vous avez un autre diplôme, dites «Mon diplôme en [énoncer le domaine d'étude] est un diplôme alternatif obtenu par enseignement à distance intensif.*

*Remarque : «L'ÉTAT DU (nom de l'État) N'A ADOPTÉ AUCUNE NORME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION POUR L'EXERCICE DE L'HYPNOTISME. CETTE DÉCLARATION DE QUALIFICATIONS EST SEULEMENT À DES FINS D'INFORMATION. L'hypnotisme est une profession auto-réglementée et ses praticiens ne sont pas accrédités par les gouvernements fédéraux. Je ne suis un médecin ni un prestataire de soins de santé accrédité et je ne peux pas fournir de diagnostic médical ni recommander un arrêt des traitements médicamenteux prescrits. Si un client traitement un diagnostic ou un autre type de traitement de la part d'un autre praticien, ce client peut demander ce service à tout moment. Si un client résilie mes services, ce client a le droit à un transfert coordonné de services vers un autre praticien. Un client a le droit de refuser les services d'hypnotisme à tout moment. Un client a le droit de ne pas être victime de violence verbale, physique ou sexuelle. Un client a le droit d'être informé de la durée prévue des sessions et peut faire valoir tout droit sans craindre de représailles. (Cette section doit être en caractères gras avec la première phrase en majuscules, comme affiché.)*

*Recours : Je suis membre certifié de la National Guild of Hypnotists, et j'exerce conformément au Code de Déontologie et Normes de la Guilde. Si vous avez une plainte à formuler concernant mes services ou mon comportement, que je ne puisse pas résoudre avec vous personnellement, vous pouvez contacter la National Guild of Hypnotists à l'adresse suivante : P.O. Box 308, Merrimack, NH 03054-0308, (603) 429-9438, pour demander réparation. Des services autres que les miens peuvent être disponibles dans votre communauté. Vous pouvez rechercher ces prestataires dans l'annuaire téléphonique.*

*Tarifs : Le tarif pour mes services est de (liste des tarifs). Vous serez notifié (préciser le nombre) jours avant tout changement de mes tarifs. (Vous pouvez ici préciser tout autre politique de votre activité concernant les tarifs, comme les frais d'annulation, si vous acceptez les cartes d'assurance ou de crédit, etc.)*

*Confidentialité : Je ne révélerai aucune information vous concernant sans votre autorisation écrite, sauf si la loi m'y oblige. Vous avez un droit d'accès aux informations écrites que je garde à votre sujet.*

*Assurance : Je suggère que vous considériez mes services comme quelque chose que vous allez payer personnellement. Ceci va permettre à la fois de protéger votre confidentialité et vous aider à estimer davantage le travail que vous accomplissez. En général, les sociétés d'assurance n'aiment pas couvrir les services d'hypnose et je pense qu'elles ne le feront pas.*

*Mon approche : (Écrivez ici un court paragraphe expliquant votre théorie quant à l'efficacité de l'hypnotisme et comment vous l'utilisez. Assurez-vous que ce que vous écrivez ici correspond effectivement à ce que vous faites avec un client. Gardez toutefois cette section vaste et générale. Elle doit être davantage un énoncé de votre philosophie générale qu'une liste de techniques spécifiques.)*

*Signature du client : J'ai reçu et lu cette Charte des droits du client et je comprends ce que j'ai lu.*

*Nom du client (en lettres d'imprimerie) :*

*Signature du client :*

*Date:*

*N'oubliez pas — Les praticiens vivant dans des États qui règlementent le contenu de la Charte des droits du client doivent suivre le format énoncé dans la loi correspondante. Souvenez-vous qu'une Charte des droits du client ne peut vous protéger que si vous êtes totalement honnête quant à son contenu et ne cachez rien qu'une personne censée s'attendrait à savoir à votre sujet. La protection qu'offre une Charte des droits du client est que vous pourrez prouver, devant votre gouvernement fédéral ou devant un tribunal, que votre client a entièrement compris quels sont votre formation, votre milieu et vos méthodes, et disposait d'un moyen de recours pour assurer un exercice conforme à la déontologie.*

Date

Cher Prestataire de soins de santé :

J'ai été contacté par votre patient [nom du client] qui m'a demandé un enseignement en autohypnose. J'ai pour politique de m'assurer que le médecin traitant ou autre prestataire de soins de santé soit conscient que le patient pratique l'hypnotisme et qu'il est susceptible de ressentir moins d'anxiété et de gêne que d'autres patients. La recherche suggère qu'il peut y avoir d'autres avantages généraux au niveau de la santé.

L'hypnose-conseil est un encadrement motivationnel par le biais de l'hypnotisme et il n'est pas considéré comme soin médical. Aussi, les assurances médicales ne couvrent généralement pas l'hypnotisme et votre patient paiera mes services personnellement.

En cas d'objection de votre part au fait que votre patient reçoive un traitement hypnotique, je vous prie de m'en faire part. Si vous avez quoi que ce soit de particulier à ajouter à mon travail avec votre patient, comme le contrôle de la douleur ou la gestion de l'appétit, merci de m'en informer.

Je suis un Hypnotiseur-Conseil en règle envers la National Guild of Hypnotists et ma formation continue est à jour. J'exerce en vertu du Code de déontologie, aux Normes d'exercice et à la Terminologie recommandée de la National Guild of Hypnotists, et je donne à chaque client une Charte des droits du client détaillée qui précise en détails ma formation et les limites de mon exercice.

N'hésitez pas à découvrir mes services et ma formation sur mon site Web. Je serais ravi de m'entretenir avec vous au sujet de mes services, à votre convenance.

Cordialement,

[Votre nom]